

## Résultats du deuxième trimestre de 2023



**UN GROUPE PRÉSENT ET ENGAGÉ.** L'initiative [Rêver l'impossible](#) du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier, a réuni 400 jeunes à la TOHU et des centaines d'autres en ligne pour discuter des enjeux qui les touchent.

## Desjardins enregistre de solides résultats pour le 2<sup>e</sup> trimestre de 2023 et continue d'appuyer ses membres et clients

**Lévis, le 10 août 2023** – Au terme du deuxième trimestre terminé le 30 juin 2023, le [Mouvement Desjardins](#), plus grand groupe financier coopératif en Amérique du Nord, enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 553 M\$, en hausse de 515 M\$ par rapport aux excédents de la période comparative, retraités à la suite de l'adoption au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance du résultat financier d'assurance net de 424 M\$. Ce dernier avait été affecté défavorablement par une hausse importante des taux d'intérêt au deuxième trimestre de 2022<sup>(1)</sup>. L'augmentation des excédents s'explique également par la croissance du revenu net d'intérêts ainsi que par la hausse du résultat des activités d'assurance du secteur Assurance de dommages.

<sup>(1)</sup> Comme le permet l'IFRS 17, le Mouvement Desjardins a fait le choix de comptabiliser l'incidence de la reclassification de ses placements liés aux activités d'assurance au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et, par conséquent, de ne pas retraiter la période comparative pour cet élément. Ceci pourrait donc limiter la comparabilité des résultats avec la période précédente.

Pour le deuxième trimestre de 2023, la provision pour ristournes atteint 109 M\$, soit le même montant qu'à la période correspondante de 2022. Les remises sous forme de commandites, dons et bourses d'études se situent à 37 M\$, dont 15 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses. Ainsi, le retour aux membres et à la collectivité<sup>(1)</sup> se chiffre à 146 M\$, soit un montant comparable à la période correspondante de 2022.

« Le Mouvement Desjardins présente de solides résultats financiers pour son deuxième trimestre de 2023. Nous demeurons pleinement engagés auprès de nos membres et clients en étant à l'écoute de leurs besoins et en proposant des solutions adaptées selon leur situation financière. De plus, nous continuons d'investir dans les technologies et la sécurité pour gagner davantage en efficacité et en simplicité » affirme le président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Guy Cormier.

Au terme du premier semestre terminé le 30 juin 2023, le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 895 M\$, une hausse de 406 M\$ par rapport à ceux de la même période en 2022, retraités à la suite de l'adoption au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*. Cette progression des excédents est principalement attribuable à l'augmentation du résultat financier d'assurance net de 447 M\$, comme expliqué précédemment, du revenu net d'intérêts ainsi que des autres revenus. Cette hausse des excédents est atténuée par l'augmentation des frais liés au personnel ainsi qu'à la technologie afin de soutenir la croissance des activités et visant le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients. De plus, une hausse de la sinistralité dans le secteur Assurance de dommages est constatée, en raison essentiellement du coût moyen plus élevé des réclamations en assurance automobile, lié notamment à l'incidence de l'inflation et à l'augmentation des vols de voitures. Par ailleurs, on observe une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit par rapport à celle de la période correspondante de 2022 principalement dans les portefeuilles de prêts aux particuliers et de cartes de crédit.

### **Appui à la relance économique, sociale et verte**

Grâce au Fonds du Grand Mouvement, doté d'une enveloppe de 250 M\$ visant à soutenir les milieux sur les plans sociaux et économiques, Desjardins contribue à l'activité économique et au développement régional.

Depuis la création du Fonds du Grand Mouvement, Desjardins a conclu des engagements d'un montant total de 170 M\$, auprès de 762 projets.

Desjardins accompagne aussi ses membres et clients dans leur transition vers une économie plus sobre en carbone. À cet effet, Desjardins a annoncé une [facilité bancaire de 350 M\\$](#) pour appuyer la construction de parcs éoliens de l'Alliance de l'énergie de l'Est, un regroupement représentant 209 instances municipales et autochtones. Il s'agit d'une initiative unique qui répond aux besoins des municipalités du Québec d'investir dans les projets éoliens dans le cadre des appels d'offres d'Hydro-Québec.

---

<sup>(1)</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 11 à 13.

## À la rencontre des jeunes

À la suite de nombreuses rencontres avec les jeunes entrepreneurs à travers le Québec pour échanger sur les enjeux qui les préoccupent, Guy Cormier a mis sur pied l'initiative [Rêver l'impossible](#). Il s'agit d'un rassemblement d'envergure qui s'est tenu à Montréal les 19 et 20 juin derniers afin d'échanger et de trouver des solutions aux enjeux identifiés par les jeunes, dont l'environnement, l'éducation, l'emploi, les finances et l'économie. Plus de 400 jeunes ont participé en présentiel à la TOHU et des centaines d'autres en ligne.

Les discussions ont pu également s'inspirer d'une série d'analyses publiées par les économistes de Desjardins sur les occasions et les défis économiques s'offrant à la jeunesse canadienne. [La première étude](#) portait sur le chemin parcouru par les jeunes au moment où ils quittent le nid familial pour poursuivre leurs études et entamer leur carrière. Elle a été suivie par [une deuxième étude](#) explorant les difficultés rencontrées par les jeunes adultes lorsqu'ils cherchent à s'enraciner dans leur communauté (abordabilité). [La troisième et dernière étude](#) s'attardait aux circonstances qui définiront cette génération dans les décennies à venir.

## Évolution du modèle de gouvernance du Mouvement Desjardins

Lors de la dernière assemblée générale annuelle de la Fédération, tenue les 24 et 25 mars 2023, les délégués des caisses Desjardins du Québec et de l'Ontario ont approuvé [la séparation des fonctions](#) de présidence du conseil d'administration (CA) et de présidence et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

Le 22 juin 2023, le CA du Mouvement Desjardins a annoncé que Guy Cormier se verra confier le rôle de président et chef de la direction à compter de mars 2024, alors qu'entrera en vigueur cette séparation de fonctions pour le leadership à la tête du Mouvement. En plus d'appuyer le CA dans la mise en œuvre de la séparation des fonctions de mars 2024 jusqu'au plus tard en mars 2026, M. Cormier continuera de diriger et de faire évoluer le Mouvement Desjardins durant cette période, en s'appuyant sur les pleins pouvoirs que lui confère la fonction de président et chef de la direction.

Au terme de la période de mise en œuvre de la séparation des fonctions, soit au plus tard en mars 2026, le CA désignera la personne qui succédera à M. Cormier à la présidence et chef de la direction du Mouvement Desjardins. À noter que la candidature de M. Cormier ne sera pas admissible. Quant à la personne qui occupera la fonction de présidence du CA à compter de mai 2024, elle sera alors élue par ses pairs au sein du CA du Mouvement.

## Réalisations pour les membres et clients

Desjardins est présent dans la vie des gens, que ce soit en appuyant des initiatives des communautés en lien avec la diversité, l'inclusion, la coopération, la littératie financière et les bonnes habitudes de vie, ou en offrant des solutions financières innovatrices pour répondre à leurs besoins. Voici certaines réalisations ayant eu lieu au cours du deuxième trimestre de 2023 et constituant des manifestations concrètes de ce que peut faire Desjardins dans la vie des gens.

## Un groupe coopératif engagé dans son milieu

- Pour une 10<sup>e</sup> année, le Mouvement Desjardins est nommé parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes au pays selon [Corporate Knights](#) (en anglais seulement). Figurer sur cette prestigieuse liste démontre les efforts de Desjardins pour être une entreprise responsable socialement et sur le plan environnemental.
- Desjardins, Interloge, la ville de Montréal ainsi que le gouvernement du Québec se sont alliés pour sauvegarder l'immeuble [Manoir Lafontaine](#) de 93 logements afin de le rénover et d'en faire des logements dont les loyers seront abordables de façon pérenne.
- Partenariat avec le gouvernement du Québec, la Coopérative d'habitation des Cantons de l'Est et la ville de Sherbrooke pour le premier projet de construction de logements sociaux et abordables dans la région de l'Estrie afin de rendre disponibles [56 logements](#) à des familles, des couples et des personnes seules à faible et moyen revenu à Sherbrooke.

## Un groupe financier innovateur

- Collaboration entre Desjardins et *The Peak* pour une série de discussions sur l'actualité économique avec Jimmy Jean, économiste en chef du Mouvement Desjardins, dans le cadre du podcast *Peak - Emerging Leaders Briefing*. [Le premier balado](#) (en anglais seulement) s'attarde à la situation en éducation, sur l'abordabilité et le marché du travail afin de démystifier l'économie pour une clientèle de 18 à 40 ans.
- [Desjardins Courtage en ligne](#) remporte les honneurs en se hissant au 1<sup>er</sup> rang des firmes de courtage autonome pour la satisfaction des investisseurs selon J.D. Power. C'est la 8<sup>e</sup> fois en 15 ans que Desjardins Courtage en ligne occupe la première place. Cette reconnaissance reflète le service à la clientèle de qualité de Desjardins.
- [Publication d'un livre blanc](#) sur l'identité numérique en collaboration avec Beneva, IDLab et KPMG dont l'objectif est de développer une définition commune de l'identité numérique et de favoriser son intégration à la vie de tous les jours.

## Faits saillants financiers

Tel que mentionné précédemment, le Mouvement Desjardins a adopté, le 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'IFRS 17, *Contrats d'assurance* avec retraitement des données comparatives pour l'exercice 2022. Cette nouvelle norme vise à accroître la transparence et la comparabilité entre les compagnies d'assurance et pourrait amener une volatilité des résultats du Mouvement Desjardins d'une période à l'autre. Néanmoins, cela ne change pas la valeur économique qui sera créée par les contrats d'assurance<sup>(1)</sup>. En effet, la norme amène seulement des changements quant à la présentation et le moment de la comptabilisation des résultats. Ainsi, ces changements n'ont aucun effet sur les résultats et le rendement générés sur la durée de vie des contrats d'assurance. Notons que certaines rubriques des états financiers ont été modifiées afin de refléter la nouvelle nomenclature exigée par l'IFRS 17. Pour plus de renseignements sur les changements aux méthodes comptables, se référer à la note complémentaire 2, « Principales méthodes comptables », des états financiers combinés intermédiaires. Pour plus de renseignements sur certains concepts introduits par l'IFRS 17, se référer au glossaire du rapport de gestion pour le deuxième trimestre 2023.

---

<sup>(1)</sup> Comme le permet l'IFRS 17, le Mouvement Desjardins a fait le choix de comptabiliser l'incidence de la reclassification de ses placements liés aux activités d'assurance au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et, par conséquent, de ne pas retraiter la période comparative pour cet élément. Ceci pourrait donc limiter la comparabilité des résultats avec la période précédente.

Comparaison du deuxième trimestre de 2023 à celui de 2022 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 553 M\$, en hausse de 515 M\$.
- Revenu net total de 3 239 M\$, en hausse de 929 M\$ :
  - Revenu net d'intérêts de 1 769 M\$, en hausse de 173 M\$, ou de 10,8 %, en raison essentiellement de l'augmentation du rendement moyen des prêts, attribuable au contexte de hausse de taux d'intérêt, ainsi qu'à la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises, compensée en partie par la hausse des frais d'intérêts sur les dépôts.
  - Résultat des activités d'assurance de 288 M\$, en hausse de 78 M\$, ou de 37,1 %, en raison de la croissance des revenus des activités d'assurance nets attribuable essentiellement à l'assurance de biens et automobile, ainsi que de l'évolution des sinistres des années antérieures plus favorable en assurance automobile par rapport à celle de la période correspondante de 2022, pour le secteur Assurance de dommages.
  - Résultat financier d'assurance net de 177 M\$, en hausse de 424 M\$, en raison de l'augmentation importante des taux d'intérêt qui avait affecté défavorablement le deuxième trimestre de 2022.
  - Autres revenus de 1 005 M\$, en hausse de 254 M\$, ou de 33,8 %, en raison principalement des revenus provenant de Worldsource<sup>(1)</sup>, de la hausse des volumes d'affaires des activités de paiement par cartes de crédit ainsi que des revenus nets de placement hors activités d'assurance.
- La dotation à la provision pour pertes de crédit est stable par rapport à celle de la période correspondante de 2022, une hausse de dotation relative aux portefeuilles de cartes de crédit ayant été contrebalancée par une baisse de dotation relative aux portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels.
- Frais autres que d'intérêts nets de 2 434 M\$, en hausse de 260 M\$, en raison principalement des frais liés aux activités acquises de Worldsource<sup>(1)</sup> de 160 M\$, à l'augmentation des frais liés au personnel en lien principalement avec l'indexation des salaires et à la technologie.
- Retour aux membres et à la collectivité<sup>(2)</sup> de 146 M\$, soit un montant comparable à la période correspondante de 2022.

Autres faits saillants :

- Ratio de fonds propres de la catégorie 1A<sup>(3)</sup> de 20,9 %, comparativement à 20,2 % au 31 décembre 2022.
- Ratio de fonds propres total<sup>(3)</sup> de 22,4 %, comparativement à 21,9 % au 31 décembre 2022.
- Actif total de 409,6 G\$ au 30 juin 2023, comparativement à 403,9 G\$ au 31 décembre 2022.
- Émission, en date du 18 avril 2023, par l'entremise de son programme législatif d'obligations sécurisées, d'un montant total de 750 M d'euros.
- Émission, en date du 24 avril 2023, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises, sujette au régime de recapitalisation interne, d'un montant total de 34,3 G de yens japonais.
- En juin 2023 et en juillet 2023, les agences de notation Fitch et DBRS respectivement, ont confirmé les cotes des instruments émis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec tout en maintenant leur perspective à « stable ».

---

<sup>(1)</sup> Le 1<sup>er</sup> mars 2023, par l'entremise de 9479-5176 Québec Inc., une filiale en propriété exclusive indirecte de la Fédération, le Mouvement Desjardins a fait l'acquisition notamment de la totalité des actions en circulation d'IDC Worldsource Insurance network inc., de Worldsource Financial Management inc. et de Worldsource Securities inc.

<sup>(2)</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 11 à 13.

<sup>(3)</sup> En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

Comparaison du premier semestre de 2023 à celui de 2022 :

- Excédents avant ristournes aux membres de 895 M\$, en hausse de 406 M\$.
- Revenu net total de 5 906 M\$, en hausse de 980 M\$, ou de 19,9 % :
  - Revenu net d'intérêts de 3 426 M\$, en hausse de 324 M\$, ou de 10,4 %, en raison essentiellement de l'augmentation du rendement moyen des prêts attribuable au contexte de hausse de taux d'intérêt, ainsi qu'à la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux entreprises, compensée en partie par la hausse des frais d'intérêts sur les dépôts.
  - Résultat des activités d'assurance de 397 M\$, en baisse de 121 M\$, ou de 23,4 %, en raison essentiellement de la sinistralité de l'année en cours supérieure en Assurance de dommages, reflétant la hausse du coût moyen des réclamations en assurance automobile, liée notamment à l'incidence de l'inflation et à l'augmentation des vols de voitures.
  - Résultat financier d'assurance net de 300 M\$, en hausse de 447 M\$, en raison de l'augmentation importante des taux d'intérêt qui avait affecté défavorablement le premier semestre de 2022.
  - Autres revenus de 1 783 M\$, en hausse de 330 M\$, ou de 22,7 %, en raison principalement des revenus provenant de Worldsource<sup>(1)</sup>, de la hausse des volumes d'affaires des activités de paiement par cartes de crédit ainsi que des revenus nets de placement hors activités d'assurance.
- Dotation à la provision pour pertes de crédit de 171 M\$, en hausse de 99 M\$ comparativement à celle de la période correspondante de 2022. Cette augmentation de dotation se reflète principalement dans les portefeuilles de prêts aux particuliers et de cartes de crédit.
- Frais autres que d'intérêts nets de 4 530 M\$, en hausse de 352 M\$, en raison principalement des frais liés aux activités acquises de Worldsource<sup>(1)</sup> et à l'augmentation des frais liés au personnel et à la technologie.
- Retour aux membres et à la collectivité<sup>(2)</sup> de 278 M\$, une augmentation de 15 M\$, ou de 5,7 %.

---

<sup>(1)</sup> Le 1<sup>er</sup> mars 2023, par l'entremise de 9479-5176 Québec Inc., une filiale en propriété exclusive indirecte de la Fédération, le Mouvement Desjardins a fait l'acquisition notamment de la totalité des actions en circulation d'IDC Worldsource Insurance network inc., de Worldsource Financial Management inc. et de Worldsource Securities inc.

<sup>(2)</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 11 à 13.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Aux et pour les périodes de trois mois terminées le			Aux et pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 <sup>(1)</sup> Retraité	30 juin 2023	30 juin 2022 <sup>(1)</sup> Retraité
<b>Résultats</b>					
Revenu net d'intérêts	1 769 \$	1 657 \$	1 596 \$	3 426 \$	3 102 \$
Revenu (perte) net lié aux activités d'assurance	465	232	(37)	697	371
Autres revenus	1 005	778	751	1 783	1 453
<b>Revenu net total</b>	<b>3 239</b>	<b>2 667</b>	<b>2 310</b>	<b>5 906</b>	<b>4 926</b>
Dotation à la provision pour pertes de crédit	66	105	66	171	72
Frais autres que d'intérêts nets	2 434	2 096	2 174	4 530	4 178
<b>Excédents avant ristournes aux membres<sup>(2)</sup></b>	<b>553 \$</b>	<b>342 \$</b>	<b>38 \$</b>	<b>895 \$</b>	<b>489 \$</b>
<b>Apport aux excédents combinés par secteurs d'activité<sup>(3)</sup></b>					
Particuliers et Entreprises	341 \$	223 \$	234 \$	564 \$	452 \$
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	170	109	(1)	279	161
Assurance de dommages	56	(25)	(167)	31	(114)
Autres	(14)	35	(28)	21	(10)
	<b>553 \$</b>	<b>342 \$</b>	<b>38 \$</b>	<b>895 \$</b>	<b>489 \$</b>
<b>Retour aux membres et à la collectivité<sup>(4)</sup></b>					
Ristournes aux membres	109 \$	106 \$	109 \$	215 \$	211 \$
Commandites, dons et bourses d'études <sup>(5)</sup>	37	26	36	63	52
	<b>146 \$</b>	<b>132 \$</b>	<b>145 \$</b>	<b>278 \$</b>	<b>263 \$</b>
<b>Indicateurs</b>					
Marge nette d'intérêts <sup>(4)</sup>	2,32 %	2,22 %	2,17 %	2,27 %	2,13 %
Rendement des capitaux propres <sup>(4)</sup>	6,8	4,3	0,6	5,6	3,0
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit <sup>(4)</sup>	0,10	0,18	0,11	0,14	0,06
Prêts dépréciés bruts/prêts et acceptations bruts <sup>(4)</sup>	0,57	0,50	0,44	0,57	0,44
Ratio de liquidité à court terme <sup>(6)</sup>	143	140	135	143	135
Ratio structurel de liquidité à long terme <sup>(6)</sup>	125	127	126	125	126
Indice de productivité – Particuliers et Entreprises <sup>(4)(7)</sup>	77,9	81,7	82,0	79,7	83,2
Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes <sup>(4)</sup>	1 434 \$	1 307 \$	1 146 \$	2 741 \$	2 331 \$
Marge sur services contractuels (MSC) totale – Gestion de patrimoine et Assurance de personne <sup>(8)</sup>	2 643	2 668	2 824	2 643	2 824
Primes souscrites directes – Assurance de dommages <sup>(4)</sup>	1 910	1 440	1 715	3 350	3 035
Ratio des sinistres – Assurance de dommages <sup>(4)</sup>	68,9 %	75,1 %	70,2 %	71,9 %	68,1 %
<b>Bilan et hors bilan</b>					
Actif	409 558 \$	398 604 \$	400 440 \$	409 558 \$	400 440 \$
Prêts et acceptations nets	257 743	252 401	241 944	257 743	241 944
Dépôts	265 539	262 358	252 671	265 539	252 671
Capitaux propres	32 943	33 213	32 889	32 943	32 889
Biens sous administration <sup>(4)</sup>	467 716	471 575	426 393	467 716	426 393
Biens sous gestion <sup>(4)</sup>	80 229	79 390	75 604	80 229	75 604
<b>Mesures des fonds propres</b>					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A <sup>(9)</sup>	20,9 %	19,9 %	19,5 %	20,9 %	19,5 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1 <sup>(9)</sup>	20,9	19,9	19,5	20,9	19,5
Ratio du total des fonds propres <sup>(9)</sup>	22,4	21,4	20,4	22,4	20,4
Ratio TLAC <sup>(10)</sup>	29,7	29,3	25,3	29,7	25,3
Ratio de levier <sup>(9)</sup>	7,6	7,7	7,7	7,6	7,7
Ratio de levier TLAC <sup>(10)</sup>	10,6	11,4	9,7	10,6	9,7
Actifs pondérés en fonction des risques <sup>(9)</sup>	135 499 \$	140 232 \$	142 774 \$	135 499 \$	142 774 \$
<b>Autres renseignements</b>					
Nombre d'employés	59 389	59 384	57 744	59 389	57 744

(1) Les données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante nonobstant l'IFRS 17 adoptée au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

(2) Le détail par poste est présenté à l'état des résultats des états financiers combinés intermédiaires.

(3) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(4) Pour plus de renseignements sur les mesures financières et les ratios non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) et les mesures financières supplémentaires, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 11 à 13.

(5) Dont 15 M\$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (8 M\$ au premier trimestre de 2023, 12 M\$ au deuxième trimestre de 2022, 23 M\$ au premier semestre de 2023 et 18 M\$ au premier semestre de 2022).

(6) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

(7) À la suite du passage à IFRS 17, le Mouvement présente dorénavant l'indice de productivité du secteur Particuliers et Entreprises, qui est une mesure financière supplémentaire, en remplacement de l'indice de productivité Mouvement qui était une mesure financière non conforme aux PCGR.

(8) MSC totale de 2 895 M\$ (3 139 M\$ au 30 juin 2022) présentée nette de la réassurance d'un montant de 252 M\$ (315 M\$ au 30 juin 2022). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

(9) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

(10) En vertu de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)* émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

## **Une solide base de capital**

Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les règles de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres sont respectivement de 20,9 % et de 22,4 % au 30 juin 2023, alors qu'ils étaient de 20,2 % et 21,9 % respectivement au 31 décembre 2022. Cette hausse s'explique essentiellement par la révision de certains aspects méthodologiques au niveau des actifs pondérés en fonction des risques.

## **Analyse des résultats des secteurs d'activité**

### **SECTEUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES**

#### Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents avant ristournes aux membres du deuxième trimestre de 2023 sont de 341 M\$, en hausse de 107 M\$ par rapport à la même période en 2022, en raison principalement de l'augmentation du revenu net d'intérêts. Cette croissance des excédents est atténuée par la hausse des frais liés au personnel et à la technologie afin de soutenir la progression des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients.

### **SECTEUR GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES**

#### Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents nets du deuxième trimestre de 2023 sont de 170 M\$, comparativement à un déficit net de 1 M\$ à la même période en 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse du résultat financier d'assurance net, incluant un ajustement favorable des paramètres de la courbe d'actualisation des passifs. Notons que puisque la reclassification des placements selon la nouvelle norme IFRS 17 a été réalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et qu'en 2022 le portefeuille de placements n'était pas géré selon cette norme, les résultats financiers de 2022 pourraient ne pas représenter un juste comparatif. Par ailleurs, les frais autres que d'intérêts sont plus élevés, notamment les frais liés à la technologie, et ce, afin de soutenir la progression des activités et le rehaussement de l'offre de service aux membres et clients. Le résultat des activités d'assurance est légèrement en baisse, ce qui s'explique par l'expérience moins favorable en assurance collective, ainsi qu'en assurance crédit et directe.

### **SECTEUR ASSURANCE DE DOMMAGES**

#### Résultats pour le deuxième trimestre

Les excédents nets du deuxième trimestre de 2023 sont de 56 M\$, comparativement à un déficit net de 167 M\$ à la même période de 2022. Cette augmentation s'explique par une hausse du résultat financier d'assurance net, ainsi que par l'évolution des sinistres des années antérieures qui a été plus favorable qu'à la période comparative de 2022 en assurance automobile. De plus, on observe une croissance des revenus des activités d'assurance nets attribuable essentiellement à l'assurance de biens et automobile. Cette hausse est compensée, en partie, par la sinistralité de l'année en cours supérieure à celle de la période comparative de 2022, notamment en raison de la hausse du coût moyen des réclamations en assurance automobile, liée à l'incidence de l'inflation et à l'augmentation des vols de voitures, ainsi qu'en assurance de biens.



## RUBRIQUE AUTRES

### Résultats pour le deuxième trimestre

Le déficit net du deuxième trimestre de 2023 est de 14 M\$, comparativement à un déficit net de 28 M\$ pour la période correspondante de 2022. La rubrique Autres inclut principalement les activités de trésorerie et celles qui ont trait à l'intermédiation financière entre les surplus ou les besoins de liquidités des caisses. Elle comprend également des investissements liés à la poursuite de projets stratégiques ayant une portée à l'échelle du Mouvement Desjardins visant la création de plateformes technologiques innovatrices, la protection de l'information et l'amélioration des processus d'affaires. De plus, la rubrique Autres inclut les engagements pris en lien avec le Fonds du Grand Mouvement visant notamment à soutenir les régions sur les plans sociaux et économiques.

Des informations financières plus détaillées sont présentées dans le rapport de gestion intermédiaire du Mouvement Desjardins pour le deuxième trimestre de 2023, disponible sur le site Web de Desjardins ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca) (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec).

## À propos du Mouvement Desjardins

Le [Mouvement Desjardins](#) est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord et la cinquième au monde, avec un actif de 409,6 milliards de dollars. Il a été nommé parmi les meilleurs employeurs au monde pour les femmes selon le magazine *Forbes*. Pour répondre aux besoins diversifiés de ses membres et de ses clients, particuliers comme entreprises, une gamme complète de produits et de services est offerte par son vaste réseau de points de service, ses plateformes virtuelles et ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant parmi les institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

## Mise en garde sur les énoncés prospectifs

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent souvent des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Certains énoncés qui figurent dans le présent communiqué de presse comportent des énoncés prospectifs qui peuvent être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, ses activités, l'examen de la conjoncture économique et des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur ses activités, ses résultats et sa situation financière, ainsi que sur la conjoncture économique et celle des marchés financiers. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influencer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats réels en diffèrent sensiblement.

Les facteurs pouvant influencer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce communiqué de presse incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2022 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, le risque environnemental ou social, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité, au marché de l'habitation et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions technologiques et réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités, ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, à l'évolution des taux d'intérêt, à l'inflation, aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et aux incertitudes géopolitiques. De plus, mentionnons des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités. Signalons aussi les facteurs liés aux politiques monétaires, aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, aux nouveaux produits et services destinés à maintenir ou à accroître les parts de marché du Mouvement Desjardins, à la concentration géographique, aux acquisitions et partenariats, aux cotes de crédit, à la dépendance envers les tiers, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, au risque fiscal et à la pandémie de COVID-19. Mentionnons aussi la réforme des taux d'intérêt de référence, les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, ou toute autre maladie similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2022 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient avoir des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2022 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023.

Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Le Mouvement Desjardins déconseille aux lecteurs de se fier indûment à ces énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2022 du Mouvement et du rapport de gestion pour le deuxième trimestre de 2023. Nos lecteurs sont priés de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de cette section. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard du Mouvement Desjardins, ils doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers identifiés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

## Mode de présentation de l'information financière

L'information financière contenue dans le présent document provient principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Ces derniers ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'*International Accounting Standards Board (IASB)* et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ces états financiers combinés intermédiaires du Mouvement sont établis selon l'*International Accounting Standard (IAS) 34, Information financière intermédiaire*. L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note complémentaire 2, « Principales méthodes comptables », des états financiers combinés annuels, à l'exception des modifications qui résultent de l'adoption de l'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et qui sont décrites à la note complémentaire 2, « Principales méthodes comptables », des états financiers combinés intermédiaires. L'adoption de cette norme a entraîné des changements importants dans les états financiers combinés du Mouvement Desjardins. Certains chiffres comparatifs de l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 ont été retraités et un bilan d'ouverture retraité au 1<sup>er</sup> janvier 2022 est présenté dans les états financiers combinés intermédiaires pour tenir compte de cette nouvelle norme.

Ce communiqué de presse a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins. Les symboles M\$ et G\$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

## Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (IFRS) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (Règlement 52-112)* fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

### Mesures financières non conformes aux PCGR

Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par le Mouvement Desjardins et pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Ces mesures financières non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse de la performance globale ou de la situation financière du Mouvement Desjardins. Elles sont définies ci-après :

### Retour aux membres et à la collectivité

Par sa nature de groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins a pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités. Le retour aux membres et à la collectivité est composé des ristournes aux membres et des commandites, dons et bourses d'études.

Le tableau « Faits saillants financiers » de ce communiqué de presse fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

## Ratios non conformes aux PCGR

Les ratios non conformes aux PCGR utilisés par le Mouvement Desjardins et pour lesquels il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Le Règlement 52-112 précise, entre autres, que tout ratio constitué d'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR correspond à la définition d'un ratio non conforme aux PCGR. Les ratios non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse de la situation ou de la performance financière du Mouvement Desjardins. Ils sont définis ci-après :

### Marge nette d'intérêts

La marge nette d'intérêts est utilisée comme mesure de rentabilité des actifs portant intérêt diminuée du coût de financement. Elle correspond au revenu net d'intérêts, exprimé en pourcentage de l'actif moyen portant intérêt.

L'actif moyen portant intérêt et le passif moyen portant intérêt constituent des mesures financières non conformes aux PCGR qui reflètent la situation financière du Mouvement Desjardins et correspondent à la moyenne des soldes de fin de mois de la période. L'actif moyen portant intérêt comprend des valeurs mobilières, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts. Le passif moyen portant intérêt comprend des dépôts, des obligations subordonnées et d'autres éléments de passif portant intérêt. L'actif et le passif moyens portant intérêt excluent les actifs et passifs liés aux assurances, ainsi que tous les autres actifs et passifs ne générant pas de revenu net d'intérêts.

Le tableau suivant fournit des renseignements plus détaillés sur la marge nette d'intérêts, l'actif moyen portant intérêt ainsi que le passif moyen portant intérêt.

### Revenu net d'intérêts sur l'actif et le passif moyens

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le									Pour les période de six mois terminées le					
	30 juin 2023			31 mars 2023			30 juin 2022			30 juin 2023			30 juin 2022		
	Volume moyen	Intérêts	Taux moyen	Volume moyen	Intérêts	Taux moyen	Volume moyen	Intérêts	Taux moyen	Volume moyen	Intérêts	Taux moyen	Volume moyen	Intérêts	Taux moyen
<b>Actif</b>															
Actifs portant intérêt	305 390 \$	3 377 \$	4,44 %	303 035 \$	3 138 \$	4,20 %	294 675 \$	2 084 \$	2,84 %	304 789 \$	6 515 \$	4,31 %	293 433 \$	3 956 \$	2,72 %
Autres actifs	10 735			10 735			9 819			10 709			9 669		
<b>Total de l'actif</b>	<b>316 125 \$</b>	<b>3 377 \$</b>	<b>4,28 %</b>	<b>313 770 \$</b>	<b>3 138 \$</b>	<b>4,06 %</b>	<b>304 494 \$</b>	<b>2 084 \$</b>	<b>2,75 %</b>	<b>315 498 \$</b>	<b>6 515 \$</b>	<b>4,16 %</b>	<b>303 102 \$</b>	<b>3 956 \$</b>	<b>2,63 %</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>															
Passifs portant intérêt	268 760 \$	1 608 \$	2,40 %	265 910 \$	1 481 \$	2,26 %	253 731 \$	488 \$	0,77 %	267 125 \$	3 089 \$	2,33 %	250 089 \$	854 \$	0,69 %
Autres passifs	12 103			20 907			27 226			17 824			31 859		
Capitaux propres	35 262			26 953			23 537			30 549			21 154		
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>316 125 \$</b>	<b>1 608 \$</b>	<b>2,04 %</b>	<b>313 770 \$</b>	<b>1 481 \$</b>	<b>1,91 %</b>	<b>304 494 \$</b>	<b>488 \$</b>	<b>0,64 %</b>	<b>315 498 \$</b>	<b>3 089 \$</b>	<b>1,97 %</b>	<b>303 102 \$</b>	<b>854 \$</b>	<b>0,57 %</b>
<b>Revenu net d'intérêts</b>		<b>1 769 \$</b>			<b>1 657 \$</b>			<b>1 596 \$</b>			<b>3 426 \$</b>			<b>3 102 \$</b>	
<b>Marge nette d'intérêts</b>			<b>2,32 %</b>			<b>2,22 %</b>			<b>2,17 %</b>			<b>2,27 %</b>			<b>2,13 %</b>

### Ratio des sinistres

Ce ratio, qui est net de la réassurance, est utilisé comme mesure d'analyse de la performance des activités du secteur Assurance de dommages, plus précisément utilisé comme mesure d'évaluation de la qualité des affaires.

Le ratio des sinistres correspond aux charges afférentes aux sinistres nets exprimées en pourcentage des revenus des activités d'assurance nets. Les charges afférentes aux sinistres nets sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'exclure l'effet des coûts attribuables aux polices et les coûts d'acquisition, l'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires et d'inclure l'effet de la réassurance détenue dans les indicateurs.

Le ratio des sinistres est composé des ratios suivants :

- Ratio des sinistres pour l'exercice en cours : ratio des sinistres, à l'exclusion des frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours ainsi que de l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.
- Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs : ratio des sinistres considérant les frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.
- Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures : ratio des sinistres considérant l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.

Le tableau suivant présente le calcul du ratio des sinistres pour le secteur Assurance de dommages.

#### Ratio des sinistres

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de six mois terminées le	
	30 juin 2023	31 mars 2023	30 juin 2022 Retraité	30 juin 2023	30 juin 2022 Retraité
Revenus des activités d'assurance	1 634 \$	1 569 \$	1 543 \$	3 203 \$	3 061 \$
Moins : Primes payées liées aux activités de réassurance <sup>(1)</sup>	72	67	44	139	87
<b>Revenus des activités d'assurance nets</b>	<b>1 562 \$</b>	<b>1 502 \$</b>	<b>1 499 \$</b>	<b>3 064 \$</b>	<b>2 974 \$</b>
Charges afférentes aux activités d'assurance	1 459 \$	1 593 \$	1 522 \$	3 052 \$	2 877 \$
Moins : Coûts attribuables aux polices et coûts d'acquisition	315	312	326	627	643
Moins : Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires	19	106	72	125	108
Moins : Sinistres survenus et coûts attribuables aux sinistres cédés <sup>(1)</sup>	49	47	72	96	101
<b>Charges afférentes aux sinistres nets</b>	<b>1 076 \$</b>	<b>1 128 \$</b>	<b>1 052 \$</b>	<b>2 204 \$</b>	<b>2 025 \$</b>
<b>Ratio des sinistres</b>	<b>68,9 %</b>	<b>75,1 %</b>	<b>70,2 %</b>	<b>71,9 %</b>	<b>68,1 %</b>

<sup>(1)</sup> Ces éléments sont inclus dans le poste « Revenus (charges) nets des activités de réassurance » qui se retrouve sous la rubrique « Revenu (perte) net lié aux activités d'assurance ».

#### Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire du rapport de gestion pour le deuxième trimestre 2023 aux pages 64 à 71.

#### Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Chantal Corbeil  
Relations publiques  
514 281-7229 ou 1 866 866-7000, poste 5557229  
[media@desjardins.com](mailto:media@desjardins.com)

Alain Leprohon  
Premier vice-président Finances et chef de la direction  
financière, Mouvement Desjardins